



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

**PORT AUTONOME DE**



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

**PORT AUTHORITY OF KRIBI**

## LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

**REFERENCE** : DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISE N°008/DCE/PAK/CIPM/2022 DU 01ER DECEMBRE 2022 POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX OBJETS DES CONTRATS N° 022/M/PAK/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA REALISATION D'UNE TRANCHE OPERATIONNELLE DE 6,1 HA DE TERRAINS AU DROIT DU PORT AUTONOME DE KRIBI DEDIES A L'ACTIVITE LOGISTIQUE, N° 021/M/PAK/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA REALISATION D'ENVIRON 14 KM DE VOIES EN TERRE STABILISE DANS LA ZONE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE KRIBI (PHASE 1 : AMENAGEMENT D'UNE VOIE FORESTIERE D'ENVIRON 14KM) ET N° 009/M/PAK/CIPM/2019 DU 27 MARS 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CANAUX DE DRAINAGE DANS LA ZONE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE KRIBI (PHASE 1 : AMENAGEMENT DU DRAIN).

**FINANCEMENT** : Budget du Port Autonome de Kribi, Exercices 2022 et suivants.

**Madame/Monsieur,**

1. J'ai l'honneur de vous informer que vous avez été sélectionnés pour le projet cité en référence, et que vous êtes par conséquent admis à soumissionner.
2. Je vous invite dès lors, à soumissionner pour l'exécution du marché relatif au projet cité en référence.
3. Un jeu complet du Dossier de Consultation d'Entreprise peut être consulté et retiré moyennant paiement des frais d'acquisition d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400 000) FCFA dans le Compte spécial CAS- ARMP N° 33598860001 94 à la BICEC.
4. Les offres doivent être remises **au plus tard le 07 DEC 2022** à **heures** à la Division des Marchés, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm. Les plis seront ouverts immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.
5. La présente lettre d'invitation est adressée uniquement au candidat suivant :



N°	NOM DU CANDIDAT SELECTIONNE	ADRESSE
1	RAZEL CAMEROUN	BP : 11306 Yaoundé, Fax : 222 22 03 08, Email : <a href="mailto:yfeferec@razel.fr">yfeferec@razel.fr</a> , <a href="mailto:fnqono@razel.fr">fnqono@razel.fr</a>

6. Je vous prie de bien vouloir me faire connaître à l'adresse ci-après : B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 46 21 00, E-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm) et dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures à partir de la réception de la présente lettre d'invitation à soumissionner, que vous avez reçu effectivement cette lettre d'invitation, et si vous soumettez une offre ou non. Faute de quoi votre désistement sera constaté.

Veuillez agréer, Madame / Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée. /-

Kribi, le **.01 DEC 2022**

**Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi  
Le Maitre d'Ouvrage**

**Ampliations :**

- PCA/PAK ;
- DG/ARMP ;
- PCIPM/PAK ;
- CHRONO ;
- ARCHIVES ;
- AFFICHAGE.



*[Signature]*  
*Patrice Melom*



**DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISE N°008/DCE/PAK/CIPM/2022 DU 01ER DECEMBRE 2022 POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX OBJETS DES CONTRATS N° 022/M/PAK/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA REALISATION D'UNE TRANCHE OPERATIONNELLE DE 6,1 HA DE TERRAINS AU DROIT DU PORT AUTONOME DE KRIBI DEDIES A L'ACTIVITE LOGISTIQUE, N° 021/M/PAK/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA REALISATION D'ENVIRON 14 KM DE VOIES EN TERRE STABILISE DANS LA ZONE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE KRIBI (PHASE 1 : AMENAGEMENT D'UNE VOIE FORESTIERE D'ENVIRON 14KM) ET N° 009/M/PAK/CIPM/2019 DU 27 MARS 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CANAUX DE DRAINAGE DANS LA ZONE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE KRIBI (PHASE 1 : AMENAGEMENT DU DRAIN).**

**FINANCEMENT : Budget du Port Autonome de Kribi. Exercices 2022 et suivants**

### **1. Objet de la Consultation**

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour le parachèvement des travaux objets des contrats N° 022/M/PAK/CIPM/2019 du 30 octobre 2019 pour la réalisation d'une tranche opérationnelle de 6,1 ha de terrains au droit du Port Autonome de Kribi dédiés a l'activité logistique, N°021/M/PAK/CIPM/2019 du 30 octobre 2019 pour la réalisation d'environ 14 km de voies en terre stabilise dans la zone industrialo portuaire de Kribi (phase 1 : aménagement d'une voie forestière d'environ 14km) et N° 009/M/PAK/CIPM/2019 du 27 mars 2020 pour la réalisation des travaux d'aménagement de canaux de drainage dans la zone industrialo portuaire de Kribi (phase 1 : aménagement du drain).

### **2. Consistance des travaux**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Pour l'ensemble des travaux :

- Etudes d'exécution ;
- Installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel ;

Pour les différents lots des travaux :

**Volume 1 : Réalisation des plateformes logistiques sur deux zones séparées par une voie de circulation de superficie d'environ 2 Ha et 1.1 Ha (confer Etudes Préalables) au droit du Port Autonome de Kribi (PAK)**

- Remblais provenant de déblais ;
- Remblais provenant d'emprunt ;
- Déblai mis en dépôt ;



- Déroctage ;
- Assainissement :
  - o Création des fossés bétonnés de section 100 x 100 et de longueur 110 ml ;
  - o Construction d'un caniveau de traversée 100 x 100 de longueur 20ml ;
  - o Construction d'une dalle de passage pour véhicules poids lourds : 20ml ;

**Volume 2 : Réalisation d'environ 3,2KM de voies (Axe 1.1 et Axe 2.1 ; confer Etudes Préalables) en terre au droit du Port Autonome de Kribi (PAK)**

- Installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel ;
- Débroussaillage et déforestation ;
- Décapage de la terre végétale ;
- Abattage d'arbres ;
- Déblais ordinaire mis en dépôt ;
- Purges ;
- Remblais provenant d'emprunt ;
- Remblais provenant de déblais ;
- Une mise en forme de la plate-forme ;
- Une couche de roulement en grave latéritique d'épaisseur 20 cm après compactage ;
- Remise en Etat du site des travaux.

**Volume 3 : Réalisation d'un canal de drainage d'un linéaire d'environ 1,31km (confer Etudes Préalables)**

- Débroussaillage et dé forestage ;
- Décapage de la terre végétale ;
- Etudes d'exécution
- Déblais ordinaire mis en dépôt ;
- Purges ;
- Remblais provenant d'emprunt ;
- Remblais provenant de déblais ;
- Perrés maçonnés : construction du drain sur 282 m soit 4 501 m<sup>2</sup> ;
- La fourniture à pied d'œuvre des matériaux nécessaires à la construction du drain ;
- Les terrassements en tout terrain nécessaire à la construction du drain, les remblais, le régalage et la mise en décharge des terres excédentaires,
- La construction du canal,
- La remise en état des lieux.

**3. Délai prévisionnel d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.



#### **4. Allotissement ou tranches**

La présente consultation n'est pas allotie.

#### **5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un **milliard cent quatre-vingt-dix-huit millions sept cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent soixante-douze (1 198 784 972) FCFA TTC.**

#### **6. Participation et origine**

La participation à la présente consultation est restreinte à l'entreprise **RAZEL CAMEROUN, BP : 11306 Yaoundé.**

#### **7. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **BUDGET PAK exercices 2022 et suivants** sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après :

**Activité 1103** : « suivi de la réalisation des travaux d'extension, de réhabilitation, de reconstruction et de développement du PAK et de ses dépendances. Suivi des travaux d'équipement » **Tache 1103016** : « Développer les zones industrielles, logistiques et portuaires » **Tache 110329** « travaux d'aménagement de canaux de drainage dans la zone industrialo portuaire de Kribi » **Ligne 224800** : « Autres travaux »

#### **8. Consultation du Dossier de Consultation d'Entreprise**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm) dès publication du présent avis.

#### **9. Acquisition du Dossier de Consultation d'Entreprise**

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm) ou [cipm@pak.cm](mailto:cipm@pak.cm) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quatre cent mille (400 000) FCFA** dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi.





## **10. Remise des offres**

En application des mesures de distanciation sociales arrêtées par le Gouvernement de la République du Cameroun et de l'organisation subséquente mise en place par la Direction Générale du PAK pour la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19,

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir par voie électronique et physique au plus tard le **07 DEC 2022** à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante : contact@pak.cm. Les fichiers constitutifs de l'offre électronique devront être transmis au format Microsoft Word ou PDF et protégés d'accès par un mot de passe détenu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres. Chaque soumissionnaire indiquera également l'adresse électronique avec laquelle il compte assister à l'ouverture des plis qui se fera par visioconférence.

En outre, chaque offre sera remise concomitamment dans une clé USB et en 07 exemplaires physiques, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, par voie de courrier express pour être reçue au plus tard à la date d'ouverture des offres à l'adresse :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Elle portera la mention suivante :

**« DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISE N°008/DCE/PAK/CIPM/2022 DU 01ER DECEMBRE 2022 POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX OBJETS DES CONTRATS N° 022/M/PAK/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA REALISATION D'UNE TRANCHE OPERATIONNELLE DE 6,1 HA DE TERRAINS AU DROIT DU PORT AUTONOME DE KRIBI DEDIES A L'ACTIVITE LOGISTIQUE, N° 021/M/PAK/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA REALISATION D'ENVIRON 14 KM DE VOIES EN TERRE STABILISE DANS LA ZONE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE KRIBI (PHASE 1 : AMENAGEMENT D'UNE VOIE FORESTIERE D'ENVIRON 14KM) ET N° 009/M/PAK/CIPM/2019 DU 27 MARS 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CANAUX DE DRAINAGE DANS LA ZONE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE KRIBI (PHASE 1 : AMENAGEMENT DU DRAIN).**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## **11. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres



ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète à l'issue du moratoire décidé par la Commission ad hoc mise en place par le Maître d'Ouvrage conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entrainera le rejet pur et simple de l'offre

## **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **07 DEC 2022** à 15 heures par la Commission ad hoc mise en place par le Maître d'Ouvrage dans la salle de réunion sise à l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## **13. Critères d'évaluation**

### **A. Critères éliminatoires**

- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Non production au-delà du délai accordé après l'ouverture des plis d'une pièce administrative jugée absente ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect d'au moins 4 critères essentiels sur 5 ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCTP et CCAP paraphés et dernière page signée).

### **B. Critères essentiels**

<b>N°</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Résultat</b>
01	Présentation de l'offre	Oui/Non
02	Méthodologie et ordonnancement	Oui/Non
03	Expérience et qualification du personnel	Oui/Non
04	Matériels et Engins	Oui/Non
05	Références du soumissionnaire	Oui/Non

Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins quatre (04) sur les cinq (05) critères d'évaluation sera éliminée.



04	Matériels et Engins	Oui/Non
05	Références du soumissionnaire	Oui/Non

Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins quatre (04) sur les cinq (05) critères d'évaluation sera éliminée.

### **15. Attribution**

Le Maitre d'Ouvrage ou le Maitre d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm) ou [cipm@pak.cm](mailto:cipm@pak.cm)

Kribi, le **01 DEC 2022**

**LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI  
MAITRE D'OUVRAGE**

#### **Ampliations :**

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- PCIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



*Patrice Melom*